



NAO Salaires 2020

Augmentation des salaires maximum de 29 centimes par jour !!!

Comme chaque fin d'année, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de la branche Caisse d'épargne sur les salaires ont démarrées. Le 13 novembre, lors de la 3^{ème} réunion, la direction de BPCE a présenté ses propositions, enfin sa proposition : **une augmentation générale de 0,3% pour les salaires inférieurs à 45 k€ brut annuel sans plancher.**

Pour SUD-Solidaires, c'est une énième provocation patronale. Avec un maximum de 10 € brut mensuel, voilà la valeur que donne BPCE au travail fourni par les salarié-es de la Branche Caisse d'épargne.

En décembre 2018, c'est dans le contexte de rapport de force instauré par le mouvement des Gilets Jaunes que le gouvernement, aux abois, avait exhorté ses « amis financiers » à faire des concessions pour éteindre la révolte sociale naissante. En Caisse d'épargne, cela s'était traduit par une augmentation générale des salaires de 400 € brut annuel (soit 3 fois plus que la proposition de cette année) ainsi que le versement d'une prime de 1 000 € (non proposée cette année).

Cette année, le rapport de force nécessaire à la réussite des revendications des salarié-es et des citoyennes est en construction. En effet, ni le dialogue social, ni les négociations de salon n'ont permis d'obtenir des résultats depuis des années. Nos dirigeants, comme les autres, s'accordent à partager les richesses si et seulement si des mouvements sociaux massifs et collectifs se construisent. C'est pourquoi, leur mépris n'a aucune limite en proposant une si minable augmentation des salaires. De plus, ils ont répondu **NON à une prime et NON à l'augmentation des SAMB** (minimum salariaux conventionnels).

La prochaine réunion de NAO se tiendra le 4 décembre, veille du début d'une grève générale dans le pays, notamment contre le projet de réforme du système des retraites. Grève générale pour laquelle notre mot d'ordre est : **IMPOSONS UN AUTRE AVENIR.**



Une raison de plus pour se mettre en grève le 5 décembre

Paris, le 21 novembre 2019 / 12-2019

Le bureau national SUD-Solidaires BPCE : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Mélissa Hilaire – Alain Quesne